

# La Métropole poursuit son engagement pour favoriser l'emploi en accompagnant l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics



Service de la  
Métropole de Lyon  
19/05/2014

## La Métropole de Lyon poursuit son engagement pour favoriser l'emploi en accompagnant l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics

La Métropole de Lyon poursuit son engagement pour favoriser l'emploi en accompagnant l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics. Cette démarche vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, des jeunes diplômés sans expérience professionnelle, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

La Métropole de Lyon a mis en place un dispositif d'accompagnement pour favoriser l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics. Ce dispositif est composé de plusieurs actions :

- La mise à disposition d'un guide d'accompagnement pour les entreprises et les administrations.
- La mise en place d'un service d'accompagnement pour les entreprises et les administrations.
- La mise en place d'un service de conseil pour les personnes en situation de handicap, des jeunes diplômés sans expérience professionnelle, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

La Métropole de Lyon souhaite ainsi favoriser l'insertion professionnelle de ces personnes et leur permettre de trouver un emploi durable.

